Compte rendu Conseil municipal du 10 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 juillet à 19h00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Arnaud DUFOSSE, Maire.

Présent : Arnaud DUFOSSE, Thomas GUYOMARC'H, Fabienne VENNIN, Jean-Luc CAILLIE, Valérie SMETS, Valérie COEURET, Frédéric JOUSSELIN, Céline SEGLAS, Florian MONKA-RELLO, Régine LEFEVRES

Absents Excusés :
Pierre BIEUVILLE qui a donné un pouvoir à Arnaud DUFOSSE

Date de la convocation : 03 juillet 2026

Ouverture de séance : le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19h00

Secrétaire de séance : Thomas GUYOMARC'H

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Nombre de votants : 11 (dont 1 pouvoirs)

Délibération : convention SNA pour le contrôle des poteaux d'incendie

Le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) impose un contrôle technique des points d'eau d'incendie (PEI) tous les 3 ans.
Les derniers rapports du SDIS signalent que ce délai est dépassé pour la commune.
Ne disposant pas du matériel technique requis, la municipalité propose de confier cette mission à la régie de l'eau de la SNA.

Décision du Conseil :
- Approbation des termes de la convention de prestation de services avec la SNA.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention.
- Inscription des crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (11 voix Pour / 0 Contre / 0 Abstention).

Délibération : révision tarif concession cimetière

Les tarifs des concessions traditionnelles (hors columbarium) n'avaient pas été révisés depuis 2001.
Afin de moderniser la gestion du cimetière, la municipalité engage une refonte en deux temps : une révision tarifaire immédiate, suivie d'une harmonisation globale des règlements intérieurs (cimetière, columbarium, cavurnes).

Décision du Conseil : Modification des tarifs des concessions de sépultures traditionnelles à compter du 11 juillet 2026 :
- Concession trentenaire (30 ans) : 150,00 €
- Concession soixantenaire (60 ans) : 300,00 €

Vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (11 voix Pour / 0 Contre / 0 Abstention).

Fiabilisation des bases des locaux d'habitation par l'intégration des éléments de confort

Portée par la Direction générale des Finances publiques (DGFiP), cette réforme vise à régulariser la situation fiscale des logements dont les éléments de confort (sanitaires, chauffage, etc.) sont manquants ou incomplets dans les déclarations, entraînant une sous-évaluation de leur valeur locative.
L'État laisse désormais le choix aux communes de l'appliquer ou non, au nom de l'équité fiscale.

Décision du Conseil : Émission d'un avis favorable pour que la DGFiP procède à la mise à jour et à la revalorisation des évaluations foncières. Les propriétaires concernés seront contactés directement par courrier pour une prise d'effet sur les impositions de 2027.

Vote : AVIS FAVORABLE À L'UNANIMITÉ (11 voix Pour / 0 Contre / 0 Abstention).

SIEGE 27 – recensement programmation travaux 2027

Le programme global de passage à l'éclairage LED étant déjà planifié ou finalisé, les futurs projets de 2027 s'articuleront autour des contraintes de réseaux Enedis et de la transition énergétique (énergies renouvelables, audits thermiques des bâtiments publics).

SNA - Appel à projets 2026 "Mon Village, Mon Amour" du Département

Présentation de ce nouveau dispositif du Département de l'Eure pour soutenir de petits investissements communaux (aide de 500 € à 200 000 €). Trois thématiques sont ciblées : Santé, Sécurité et Ruralité. La municipalité étudiera les projets éligibles pour les prochaines campagnes.

Convention mutuelle CDG 27

Depuis le 1er janvier 2026, la commune doit obligatoirement proposer et participer financièrement (minimum 15 €/mois par agent) à la complémentaire santé de ses agents. Le Centre de Gestion de l'Eure (CDG 27) propose une convention groupe avantageuse (Mutame Santé Territoriale).
Le Conseil délibérera formellement en septembre ou octobre 2026, après réception de l'avis des instances paritaires de la fonction publique fin août.

Piégeage frelon asiatique

Dans le cadre de l'achat groupé organisé par l'Union Normande des Groupements de Défense Sanitaire (UNGDS), la commune valide le principe d'un pré-recensement pour acquérir 10 pièges sélectifs supplémentaires afin d'étendre le maillage du territoire en cas de nouvelles demandes des habitants.

Questions diverses

Voirie (Boisset-Station) : Un phénomène de ressuage (remontée de bitume) sur la VC4 a été signalé le 23 juin. Grâce au signalement rapide au syndicat de voirie, l'entreprise Eurovia est intervenue dès le 24 juin pour effectuer les réparations.

Éclairage public : Les travaux de remplacement des luminaires par des LED débuteront le 26 août 2026 pour une durée d'environ une semaine. Un arrêté temporaire de circulation sera pris à cet effet.

Animation "Ville à Joie" : La reconduite du dispositif en 2026 est mise en question par les élus en raison d'une faible fréquentation lors de l'édition précédente, de l'absence d'événement communal associé à cette période et des coûts à la charge de la commune (188 € + droits SACEM). Au vu de ces éléments, il est décidé de ne pas organiser d'événement « Ville à Joie » en 2026.

Ressources humaines (Recrutement de l'agent technique) : La création du poste est actée, et la publication de l'offre d'emploi est en cours sur le portail du CDG jusqu'à la fin juillet. Les entretiens de sélection des candidats sont actuellement en cours.

Action citoyenne : Matinée d'entretien de la commune
La Commission Travaux / Entretien / Environnement invite l'ensemble des habitants volontaires à participer à une matinée d'entretien et d'embellissement de notre village.
Le Samedi 25 juillet 2026, dès 8h00. Rendez-vous devant la Mairie
Selon le nombre de participants, les bénévoles se répartiront sur 3 chantiers prioritaires :
Boisset-Station : Travaux de débroussaillage et de coupe de végétation aux abords de l'arrêt de bus.
Boisset Centre : Nettoyage (retrait du lierre et entretien d'un arbre), nettoyage des caniveaux et du parterre de fleurs.
Le Haut-Boisset : Nettoyage et valorisation de l'abreuvoir situé au carrefour de la rue de Garennes et de la rue de Rosney.

Prochain Conseil Municipal : Sauf urgence, aucune séance n'aura lieu en août. La prochaine réunion ordinaire est planifiée pour le début du mois de septembre 2026.

Clôture de séance : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

